

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**

-
Arrondissement de
Forcalquier

-
Canton de
Valensole

-
Commune de
Gréoux-les-Bains

Séance du 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence
de Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents :

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Anita DELAUNAY,
Monique HOURS, Josette LAUVERGNAT, Anne-Marie PERRON,
Nathalie PONCE-GASSIER, Mirjam REINHARD, Joëlle TEBAR, Nicole
VENTEUX.

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

Messieurs Paul AUDAN, Jean-Philippe BARLOTTA, Vincent
BLACHERE ESTEVES, Michel BRIFFAUD, Laurent HOTTIER, Raymond
MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu SOLDA.

Date de convocation
15 septembre 2023

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Swen BUHLER à Monsieur Paul AUDAN, Madame Olivia
BURLES à Monsieur Vincent BLACHERE ESTEVES, Monsieur Jérôme
DUPUY à Madame Michèle COTTRET, Monsieur Thierry LATIL à
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Monsieur Pierre LUCAS à Monsieur
Laurent HOTTIER.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Philippe BARLOTTA

**OBJET : Rapport du délégataire de service public – Exploitation du Casino de jeux par la
SAS du Grand Casino de Gréoux-les-Bains pour la saison 2021-2022**

Rapporteur : Monsieur Paul AUDAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1411-3,

Vu la délibération n°2016-043 en date du 12 mai 2016 relative à la délégation de service public pour
l'exploitation du Casino de jeux portant choix du délégataire et autorisation de signer le contrat de
délégation,

Considérant que la SAS du Grand Casino de Gréoux-les-Bains a remis, en date du 20 juin 2023, à
la commune son rapport de délégation pour la saison 2021/2022,

Le rapporteur rappelle que la communication du rapport du délégataire du service public du
Casino de jeux est mise à l'ordre du jour d'une réunion de l'assemblée délibérante qui en prend
acte.

Il présente les principaux chiffres relatifs à la délégation de service public pour l'exploitation du
casino de jeux de Gréoux-les-Bains :

- Délégataire : SAS du Grand Casino de Gréoux-les-Bains.
- Début de contrat : 23 octobre 2016 ; durée du contrat : 18 ans.
- Classement national en fonction du produit brut des jeux : 143^{ème} sur 203 casinos autorisés
et en exploitation.

- **Chiffre d'affaires (en €) :**

Saison 2021-2022	Saison 2020-2021	Evolution entre les saisons 2021-2022 et 2020-2021
3 053 666	2 451 071	+ 24,58%

- **Répartition du produit brut des jeux et prélèvement (en €) :**

			Saison 2021-2022	Saison 2020-2021	Evolution entre les saisons 2021-2022 et 2020-2021
Produit brut	Machines à sous (60) / 56 saison précédente		3 987 462	1 922 045	+ 107,46%
Produit brut	Jeux traditionnels	+	501 817	279 219	+ 79,72%
Produit brut	Total	=	4 489 279	2 201 264	
Prélèvement		-	1 861 625	727 349	
Produit net		=	2 627 654	1 473 915	+ 78,28%

L'augmentation du produit « machines à sous » et « jeux traditionnels » s'explique par le retour de la clientèle après la période « COVID ».

- **Chiffre d'affaires « restauration » (en €) :**

Saison 2021-2022	Saison 2020-2021	Evolution entre les saisons 2021-2022 et 2020-2021
420 767	166 234	+ 153,12%

L'augmentation de l'activité « restauration » s'explique principalement par le retour de la clientèle après la période « COVID », mais également par le recrutement d'un nouveau chef de cuisine en adéquation avec la politique du Casino.

- **Montant du prélèvement de la commune (en €) : 300 204 €.**
- **Nombre d'entrées dans la salle des jeux : 66 440.**
- **Participation aux différentes manifestations de la station pour un montant de 11 377 €.**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération à l'unanimité :

PREND ACTE de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour l'exploitation du casino de jeux de Gréoux-les-Bains au titre de l'exercice 2021-2022.

Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 21 septembre 2023

Signé,
Le 21 septembre 2023

Publié sur le site internet de la mairie :
Le **21 SEP. 2023**

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



Paul AUDAN

Jean-Philippe BARTOLOTTA